

DIVE/3

Référence
2010/CM/

Dossier suivi par
Claude Micek
Téléphone
05.61.17.77.72
Fax
05.61.17.73.58
Mel
Dive3.ia82@ac-toulouse.fr

12,avenue Charles de Gaulle
82017 MONTAUBAN Cedex

Montauban le 2 juillet 2010

L'inspecteur d'académie
Directeur des services départementaux de
L'éducation nationale du Tarn-et-Garonne

à

Mesdames et messieurs
les directrices et directeurs d'école

S/C de Messieurs les inspecteurs de l'éducation
nationale chargés des circonscriptions

Sur proposition de l'inspecteur de l'Education nationale en charge de la mission arts et culture, j'ai l'honneur de vous informer de l'organisation du dispositif départemental de l'éducation artistique et culturelle pour l'année scolaire 2010-2011.

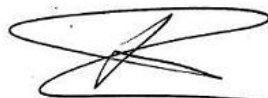
• Dispositif retenu :

- Circonscription de Castelsarrasin : théâtre
- Circonscription de Caussade : littérature
- Circonscription de Montauban 1 : arts visuels
- Circonscription de Montauban 2 : musique
- Circonscription de Valence d'Agen : danse
- Dispositif transversal : culture occitane

• Rappel dispositif 2009-2010 :

- Circonscription de Castelsarrasin : littérature
- Circonscription de Caussade : arts visuels
- Circonscription de Montauban 1 : danse
- Circonscription de Montauban 2 : théâtre
- Circonscription de Valence d'Agen : musique
- Dispositif transversal : culture occitane

Les différents projets, en cours d'élaboration, seront présentés en conseil d'inspecteurs au mois de septembre 2010. Une fois validés, ils seront mis en œuvre selon des modalités qui seront précisées et communiquées ultérieurement par chaque inspecteur de l'Education nationale.



Daniel AMEDRO